



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Nunavut et le Centre interservices des feux de forêt du Canada officialisent leur partenariat en matière de lutte aux incendies forestiers

Le 8 juin 2026 (Iqaluit, Nunavut) – Le gouvernement du Nunavut et le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) ont officialisé l'adhésion du Nunavut au CIFFC, ce qui renforcera la capacité du territoire à se préparer aux feux de végétation, à intervenir et à se rétablir après un sinistre.

À titre de membre du CIFFC, le Nunavut appartient désormais à un réseau coordonné d'organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux travaillant de pair à la prévention, l'atténuation, le niveau de préparation et l'intervention en cas de feux de forêt au Canada.

Cette adhésion assure au Nunavut l'accès à une aide mutuelle et au partage des ressources, à une expertise opérationnelle, à des occasions de formation de SCI Canada et à des programmes de prévention comme Intelli-feu^{MC} Canada. Le Nunavut prendra également part à la planification et au processus décisionnel en matière de feux de forêt, par l'entremise des organismes de gouvernance du CIFFC.

Alors qu'historiquement, les feux de végétation étaient peu courants au Nunavut, les changements aux conditions environnementales ont augmenté la probabilité d'incendie dans des régions autrefois sans risque. Des événements récents, dont le feu de forêt de 2023 à proximité de Bathurst Inlet, ont entraîné la déclaration de l'état d'urgence et l'évacuation. Ceci vient souligner l'importance de consolider le niveau de préparation et la capacité d'intervention du territoire.

« Rejoindre le Centre interservices des feux de forêt du Canada permettra de renforcer la capacité du Nunavut à protéger nos collectivités alors que les conditions environnementales continuent d'évoluer », a affirmé Craig Simailak, ministre des

